

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



**MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU SECTEUR BANCAIRE**

Secrétariat Général



Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF)

Unité de Gestion de projet (UGP)

CONTRAT DE SERVICES DE CONSULTANTS

**PETITS CONTRATS : RÉMUNÉRÉS AU FORFAIT
(SUR FINANCEMENT AFD/U. E)**

Financement . : N° CKM 1107 01 R/CKM 11 07 02 S

CONTRAT N°23 - 03

/MFBSB/PAGF/PI/CN-MOE DE MITSAMIHOULI

Titre de service : Recrutement d'un consultant Individuel pour faire l'étude, la supervision et le contrôle des travaux de Réhabilitation du sous-sous-site de Mitsamihouli de la Direction Générale des Impôts de l'Union des Comores.

α

Af

LE PRÉSENT CONTRAT (« le Contrat ») est conclu le **25 juillet 2023**, par et entre le **Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores-Projet d'Appui à la Gouvernance Financière(PAGF)** représenté par le **Coordonnateur national M. AHAMADA ALI MMADI** (« le Client ») ayant son établissement principal à la place de l'indépendance, BP : 324, situé au première étage du Ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, sis à **Moroni-Union des Comores**, Unité de Gestion du Projet PAGF, tél Bureau (269) 773 80 67 Mobile : +269 332 60 09 , **Email** : coordination.pagfcomores@gmail.com, coordon.pagfcomores@gmail.com et **M. IDAROSSI SOIBAHDINE**. (« le Consultant ») ayant son établissement principal Nioumazaha Mvoubari, tél : +269 360 39 28-Email : idi.soibahdine92@gmail.com.

CONTEXTE :

L'Agence Française de Développement, ci-après dénommée « l'AFD », et le **Ministère des Finances du Budget et du Secteur Bancaire**, ont signé un Accord de Financement pour le Projet d'Appui à la Gouvernance Financier(PAGF) ci-après dénommé le « Projet ».

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet, le Client a besoin d'un Consultant pour réaliser les Services décrits dans l'Annexe A.

ATTENDU QUE le Client souhaite que le Consultant fournisse les services visés ci-après, et

ATTENDU QUE le Consultant accepte de fournir lesdits services,

PAR CES MOTIFS, LES PARTIES AU PRÉSENT CONTRAT sont convenues de ce qui suit :

1. **Services**
 - (i) Le Consultant fournit les services spécifiés dans l'Annexe A « Termes de Référence et Étendue des Services » qui forme partie intégrante du présent Contrat (« les Services »).
 - (ii) Le Consultant mobilise l'expertise et utilisera la méthodologie spécifiée en Annexe B « Proposition Technique du Consultant ».

2. **Calendrier** Le Consultant fournit les Services pendant la période commençant le **16 août 2023 et s'achevant le 16 mars 2024** (hors phase de parfait achèvement) ou durant toute autre période dont les parties pourraient ultérieurement convenir par écrit.

3. **Paiement**
 - A. Montant plafond

Pour les Services fournis conformément à l'Annexe A, le Client paie au Consultant un montant plafonné à **Un million huit cent mille francs comoriens (1 800 000 KMF)**, étant entendu que ce Montant plafond comprend la totalité des coûts et des bénéfices du Consultant ainsi que toute obligation fiscale dont il pourrait être redevable.

α *[Signature]*

B. Termes de Paiements

Le calendrier et termes de paiement des paiements sont indiqués dans l'Annexe C

C. Conditions de Paiement

Les paiements sont effectués en Francs comoriens suivant les modalités définis ci-dessus dans les 30 jours suivant la date à laquelle le Consultant a présenté des factures originales en double exemplaire au Coordinateur désigné au paragraphe 4 sur le compte bancaire suivant :

N° DE COMPTE : 009-005757-00-55

Titulaire du compte : M. IDAROUSSI SOIBAHDINE –Meck Foubouni.

4. **Administration du Projet**

A. Coordinateur

Le Client désigne comme coordonnateur **M. AHAMADA ALI MMADI ; ou toute personne désignée pour lui succéder** ; le Coordinateur est responsable de la coordination des activités relevant du Contrat, de l'acceptation et de l'approbation des rapports et autres produits au nom du Client, ainsi que de la réception et de l'approbation des factures devant donner lieu à un paiement.

B. Rapports

Les rapports énumérés à l'Annexe A « Termes de Référence et Étendue des Services » seront présentés dans le cadre des Services et serviront de base aux paiements à effectuer conformément au paragraphe 3.

5. **Normes de Performance**

Le Consultant s'engage à fournir les Services conformément aux standards d'éthique professionnelle et les plus exigeants.

6. **Devoir de Réserve**

Pendant la durée du présent Contrat et les deux années suivant son expiration, le Consultant ne divulgue aucune information exclusive ou confidentielle concernant les Services, le présent Contrat, les affaires ou les activités du Client sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de celui-ci.

7. **Propriété des Documents et Produits**

Tous les rapports, études ou autres produits, sous forme de graphiques, logiciels ou autres, que le Consultant prépare pour le compte du Client au titre du présent Contrat deviennent et demeurent

α AX

la propriété du Client. Le Consultant peut conserver un exemplaire desdits documents et logiciels.

- 8. Activités interdites au Consultant** Le Consultant convient que, pendant la durée du présent Contrat et après son expiration, ni lui-même ni toute entité qui lui est affiliée ne seront autorisés à fournir des biens, travaux, ou services (autres que les Services et toute prolongation desdits Services) pour tout projet qui résulterait desdits Services ou lui serait étroitement lié.
- 9. Assurance** Le Consultant souscrira à une police d'assurance appropriée.
- 10. Transfert** Le Consultant ne cèdera ni ne sous-traitera le présent Contrat ou l'un quelconque de ses éléments sans l'approbation écrite préalable du Client.
- 11. Droit applicable et Langue du Contrat** Le Contrat est soumis au droit de l'union des Comores et la langue du Contrat est le français
- 12. Résiliation** Le Client pourra résilier le Contrat si le Consultant ne fournit pas les Services ou s'il ne présente pas les rapports attendus, conformément à l'Annexe A. La résiliation sera notifiée par écrit et prendra effet à l'issue d'un délai de 30 jours.
- 13. Règlement des différends** Tous différends, controverses ou réclamations dus ou liés au présent Contrat ou à la violation, à la résiliation ou à l'invalidité dudit Contrat, seront réglés par arbitrage conformément aux règles d'arbitrage de la CNUDCI (Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International) actuellement en vigueur.
- 14 Déclaration d'Intégrité** Le Consultant respectera les engagements contenus dans la Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et d'engagement environnemental et social. Une copie signée de ce document est jointe en Annexe D.
- 15 Statut du Consultant** Si le Consultant a le statut légal d'un consultant indépendant, il n'est en aucun cas réputé être un fonctionnaire du pays du Client ou un salarié du Client. Le Consultant ne pourra prétendre à aucun paiement, remboursement, allocation, indemnisation ni pension, autre(s) que celle(s)/ceux expressément stipulés au Contrat.

POUR LE CLIENT

POUR LE CONSULTANT






Signé par : _____
(MAHAMADA ALI MMADI)

Titre : *Coordonnateur du Projet (PAGF)*

Date : _____

Signé par : _____
(M. IDAROUSSI SOIBAHDINE)

Titre : *Consultant*

Date : le 16/08/2023

α

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE A : Termes de Référence et Étendue des Services

ANNEXE B : Proposition technique et financière du Consultant (dont chronogramme)

ANNEXE C : Termes de Paiement

ANNEXE D : Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale

ANNEXE A : TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un Consultant Individuel pour faire les études techniques et le contrôle des travaux relatifs à la réhabilitation des locaux devant abriter le sous-centre des impôts de l'AGID de Mitsamihouli-Grande Comores

2 11

I. Contexte et justification

Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (l'AFD) pour financer le coût du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF) pour un montant de (7 757 009 euros) et le Ministère a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Don pour financer les coûts du présent contrat « Recrutement d'un consultant national chargé de l'évaluation, la supervision et le contrôle des travaux de réhabilitation de la direction régionale de l'AGID de Mitsamihouli-Grande Comores».

Description du sous-site

Le sous-centre des impôts de l'AGID se situe à Mitsamihouli-grande Comores-CARIAKO à côté de la police nationale et la direction régional de Comores télécom (tel +269 328 38 31/ 431 38 31).

Le bâtiment abrite 16 agents de l'AGID et est de plein pied. Les surfaces à réhabiliter couvrent 230 m² réparties en 8 pièces (dont 2 toilettes).

Le bâtiment est dans un état dégradé, et nécessite une réhabilitation complète, avec des éléments de réfection simple, mais aussi possiblement des besoins plus structurels.

Programme prévisionnel de réhabilitation

De façon prévisionnelle, l'opération de réfection/réhabilitation des locaux consistera à réhabiliter l'ensemble du bâtiment, afin de garantir la préservation de celui-ci et garantir aux agents des conditions de travail appropriée et aux usagers des conditions d'accueil satisfaisante.

La réhabilitation couvrira la peinture, le changement des portes et huisseries défectueuses, le changement des faux-plafonds abimés, la réfection/mise aux normes du système électrique, la réfection des toilettes. Sous réserve d'analyse plus poussées, elle pourrait également couvrir des interventions plus structurelles, relatives à la toiture/étanchéité ou encore à la consolidation des éléments de structures.

De façon estimative, le montant des travaux est estimé à 24 M KMF.

II. Objectif général.

L'objectif de la mission proposée est de recruter par la méthode d'appel à proposition restreint, un consultant individuel pour une mission de maîtrise d'œuvre complète pour le projet de réhabilitation du sous-centre des impôts de l'AGID de Mitsamihouli en porte sur : (i) le diagnostic, (ii) la conception, (iii) le suivi-contrôle de l'exécution.

III. Tâches du consultant

Diagnostic et études

A H

Les études doivent permettre de définir avec précision la nature, la qualité, la quantité et le délai d'exécution des travaux nécessaires à la réhabilitation/rénovation des espaces. De manière spécifique, les tâches dévolues au bureau d'études portent sur :

- L'élaboration d'un diagnostic succinct des espaces – dont système électrique.
- Définition du programme général d'intervention, intégrant une première estimation des coûts des travaux.
- Définition du programme technique, pour les différents éléments objets de la rénovation/réhabilitation : (i) mémoire descriptif, explicatif et justificatif (dont description des ouvrages, options technologiques, etc.), (ii) dossier technique comprenant les pièces graphiques et les pièces écrites (i.e. devis descriptifs, devis quantitatif-estimatif, etc.), (iii) préconisations en matière de maintenance.
- Recrutement des entreprises de travaux :
- La production du dossier d'appels d'offre, sur la base du modèle AFD.
- Assistance dans l'analyse des offres techniques auprès de la commission de passation des marchés – note d'analyse écrite.

NB : la définition du programme technique budgétisé devra se baser sur l'enveloppe disponible de 24 M KMF, avec néanmoins la proposition d'interventions optionnelles, si un dépassement de coûts était à envisager.

Suivi-contrôle des travaux :

- S'assurer que les documents d'exécution respectent la conformité du projet
- S'assurer que les ouvrages en cours de réalisation respectent les études et les documents d'exécution
- S'assurer que l'exécution de travaux est conforme aux prescriptions du ou des contrats de travaux
- Contrôle de la qualité des matériaux/matériels et approbation des échantillons dans la mise œuvre des travaux
- Délivrer tout ordre de service et établir tout procès-verbal nécessaire à l'exécution du ou des contrats de travaux ainsi que de procéder aux constats contradictoires.
- Organiser et diriger la réunion de lancement avec les acteurs du projet
- Organiser et diriger les réunions de chantier
- Coordonner les interventions des entreprises travaux
- Suivre quotidiennement le planning
- Informer systématiquement le maître d'ouvrage sur l'état d'avancement et de prévision des travaux et dépenses, avec indication des évolutions notables
- Vérifier les projets de décomptes mensuels ou les demandes d'avances présentées par le ou les entrepreneurs, et proposer les certificats de paiement au maître d'ouvrage
- Assister le maître d'ouvrage à la gestion des marchés et travaux modificatifs
- Viser les plans d'exécutions

Réception :

- Organiser les opérations préalables à la réception des travaux
- Assurer le suivi des réserves formulées lors de la réception des travaux jusqu'à leur levée.
- Procéder à l'examen des désordres signalés par le maître d'ouvrage avant la réception et pendant toute la durée de parfait achèvement
- Constituer le dossier des ouvrages exécutés nécessaires à l'exploitation de l'ouvrage à partir des plans conformes à l'exécution remis par l'entrepreneur, des plans de recollement ainsi que des

α AH

notices de fonctionnement et prescriptions de maintenance des fournisseurs d'éléments d'équipement mise en œuvre.

- Valider les performances des installations
- Dresser le PV de réception

IV. Résultats attendus

Au terme de la réalisation des tâches confiées au bureau d'études, il est attendu que les locaux soient réhabilités et prêt à être utilisés par le personnel de l'AGID régionale de Mitsamihouli.

V. Méthodologie et stratégie d'intervention

La mission se déroulera à Mitsamihouli- grande Comores, sous la supervision du responsable en passation des marchés de l'UGP du projet PAGF.

VI. Obligations du consultant

Le Consultant se conformera aux principes et procédures du projet.

VII. Durée de la mission et livrables

Le consultant exécutera la mission sur une période de 120 jours au maximum, étalés sur une période de huit (08) mois y compris la remise de rapport final

Livrable attendus :

- Rapport de diagnostic/programme/études.
- Production DAO avec l'assistance du Responsable en Passation des Marchés.
- Note d'analyse des offres sous la supervision du RPM du projet PAGF.
- Phase travaux : faire le rapport de suivi chantier selon les directives du DAO
- Réception/levée des réserves (hors parfait achèvement) : Rapport d'achèvement des travaux provisoire
- Rapport de fin de période de parfait achèvement (Rapport d'achèvement définitif)

Le MOA s'engage à effectuer des retours sur les livrables sous un délai maximal de 7 jours calendaires. Le consultant s'engage à faire un retour sous 5 jours calendaires.

VIII. Profil et qualifications requis

Le consultant devra être un bureau d'étude légalement établi, ayant une expérience avérée dans la conception, suivi et contrôle des travaux de bâtiments ; disposant d'un personnel qualifié et d'équipements adéquats.

De manière spécifique, le Consultant devra :

- Avoir un diplôme en Bâtiment minimum BAC+5.
- Avoir 5 ans d'expériences au moins dans la production d'études de conception pour des projets de réhabilitation ou aménagement de bâtiment ;

9 AX

- Avoir conduit au moins 5 missions pertinentes de supervision de travaux en bâtiment, suivi et contrôle ; serait un atout
- Le consultant devra disposer la preuve de leurs qualifications et de leurs expériences.

NB : les soumissionnaires devront veiller à la présentation formelle et à la complétude de leur dossier (en séparant bien les différentes parties) – la note méthodologique/plan de travail ne devra pas dépasser 6 pages.

α AX

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement



**MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU SECTEUR BANCAIRE**

Secretariat General

Projet d'Appui à la Gouvernance Financière
(PAGEF)

Unité de Gestion de projet (UGP)
N° CKM 1107 01 R/CKM 11 07 02 S

PROPOSITION TECHNIQUE

**Sélection de Consultants - Petites
Prestations Intellectuelles**

Juin 2023

α Ax

Lettre d'invitation

Moroni, le 13 juin 2023

Idaroussi SOIBAHDINE

Nioumadzaha Mvoumbari

Madame/Monsieur

Le Ministère des finances, du budget et du secteur bancaire de l'union des Comores (ci-après nommé « le Client ») a obtenu un cofinancement auprès de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Union Européenne(U.E), pour couvrir le cout du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière(PAGF) et se propose d'utiliser une partie de ce co-financement pour effectuer les paiements à la désignation du contrat suivant: « **Recrutement d'un consultant national chargé de faire l'évaluation, la supervision et le contrôle des travaux de réhabilitation du local devant abriter le sous-centre des impôts de l'AGID de Mitsamiouli à la Grande Comores**».

1. Le client sollicite maintenant des propositions par consultation restreinte en vue de la fourniture des services de consultants ci- après : *Désignés par services*. Pour de plus amples renseignements sur les services, veuillez consulter les termes de référence joints (section VII).
2. La présente DDP a été adressé aux consultants figurant sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

	Nom du candidat	Adresse
1	SAID YOUSOUF ALAOUI	Adresse: Moroni-Hamraba Téléphone: +269 360 89 10 Email : saidbetsimsaraka8@gmail.com
2	Idaroussi SOIBAHDINE	Tel: +269 360 39 28 Email: ida.soibahdine92@gmail.com
3	EL-ADAM ABDILKARIM	eladamabdoukarim@gmail.com Tel +269 431 31 40/+269 331 31 40
4	Soudjay FAHARIDINE	Tel : +2693288979 Email: faharidine@fasoconseil.fr
5	Ahamada Soilihi	Moroni-Hadoudja Tel: +269 444 62 14 Email: mouidza.ridjal@gmail.com
6	Bousri Soilihi Hssani	Adresse: Ivoini-Mitsamiouli Tel +269 338 97 61/ 438 97 61 Email: bousoilha@gmail.com

3. Un consultant sera choisi selon la méthode de Sélection à Moindre Coût(SMC). Cette invitation ne peut être transférée à un autre consultant.
4. La présente Demande de Propositions comprend les documents suivants :
 - o Section I-La présente Lettre d'invitation ;
 - o La Lettre de soumission de la Proposition ;

Handwritten signature/initials

- La Proposition technique ;
 - La Proposition financière ;
 - Les Termes de référence ;
 - Le Contrat-type.
5. Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir, dès réception :
- a) Que vous avez reçu la Demande de Propositions ; et
 - b) Si vous soumettez une proposition ou non.
6. Votre Proposition, constituée de votre Lettre de soumission de la Proposition, de votre Proposition technique (incluant le/les curriculum vitae (CV)), de votre Proposition financière hors taxe et de la Déclaration d'Intégrité dûment signée, doit parvenir à l'adresse ci-après :

*Monsieur Ahamada Ali Mmadi, Coordonnateur National du projet PAGF
Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire
Place de l'indépendance
Unité de Gestion du Projet
BP : 324 Moroni
Moroni - Union des Comores
Bureau (269) 773 80 67 Mobile : (+269) 332 60 09
Email : coordination.pagfcomores@gmail.com
coordon.pagfcomores@gmail.com; rpm.pagfcomores@gmail.com*

Au plus tard le 03 juillet 2023 à 15 h 30 min. Si besoin, des éclaircissements peuvent être obtenus à cette même adresse courriel.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

AHAMADA ALI MMADI

Coordonnateur National

Lettre de soumission de la Proposition

Le 26 Juin 2023

AX

À : Idaroussi SOIBAH DINE

Nioumadzaha Mvoumbari

Madame/Monsieur,

Je soussigné(e), ai l'honneur de vous proposer de réaliser les Services de « faire l'évaluation, la supervision et le contrôle des travaux de réhabilitation du local devant abriter le sous-centre des impôts de l'AGID de Mitsamihouli à la Grande Comores », à titre de Consultant, conformément à votre Demande de Propositions en date du 13 Juin 2023 et à ma Proposition technique ci-jointe.

Le montant de ma Proposition financière s'élève à *Un millions huit cent mille* francs comoriens soit en chiffre **1.800.000 KMF**. Ce montant est un montant net d'impôts, de droits et de taxes dans le pays du Client et inclut tous impôts, droits et taxes dans tout autre pays.

Je reconnais que vous n'êtes tenu(e) d'accepter aucune des propositions reçues.

Veillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Nom du Consultant : Idaroussi SOIBAH DINE

Signature du Consultant :



Adresse : Nioumadzaha Mvoumbari

α AX

Pour

Phase A)

L'accompagnement de l'Unité de Gestion du Projet dans la validation des études APS/APD, l'évaluation des Offres Techniques (Génie Civil) et Financières et en participant à l'élaboration des PV y relatifs ;

Phase B)

La supervision, le contrôle, le suivi et la réception des travaux « de réhabilitation du local devant abriter le sous-centre des impôts de l'AGID de Mitsamihouli à la Grande Comores».

I. METHODOLOGIE

I.1) Phase-A :

La méthodologie à utiliser au niveau de la Phase-A consiste à la période d'étude, élaboration de l'APS, de l'APD, préparation du DAO et du recrutement de l'entreprise. Entre temps, je porterai mes remarques et sujétions conformément aux termes de références (TDRs) relatifs aux études techniques du projet en question.

La chronologie de la validation est la suivante :

- L'élaboration d'un diagnostic succinct des espaces – dont système électrique.
- Définition du programme général d'intervention, intégrant une première estimation des coûts des travaux.
- Définition du programme technique, pour les différents éléments objets de la rénovation/ réhabilitation : (i) mémoire descriptif, explicatif et justificatif (dont description des ouvrages, options technologiques, etc.), (ii) dossier technique comprenant les pièces graphiques et les pièces écrites (i.e. devis descriptifs, devis quantitatif-estimatif, etc.), (iii) préconisations en matière de maintenance.
- Recrutement des entreprises de travaux :
- La production du dossier d'appels d'offre, sur la base du modèle AFD.
- Assistance dans l'analyse des offres techniques auprès de la commission de passation des marchés – note d'analyse écrite.

I.2) Phase-B :

Handwritten initials or signature in blue ink.

Suivi et contrôle des travaux :

- S'assurer que les documents d'exécution respectent la conformité du projet
- S'assurer que les ouvrages en cours de réalisation respectent les études et les documents d'exécution
- S'assurer que l'exécution de travaux est conforme aux prescriptions du ou des contrats de travaux
- Contrôle de la qualité des matériaux/matériels et approbation des échantillons dans la mise œuvre des travaux
- Délivrer tout ordre de service et établir tout procès-verbal nécessaire à l'exécution du ou des contrats de travaux ainsi que de procéder aux constats contradictoires.
- Organiser et diriger la réunion de lancement avec les acteurs du projet
- Organiser et diriger les réunions de chantier
- Coordonner les interventions des entreprises travaux
- Suivre quotidiennement le planning
- Informer systématiquement le maître d'ouvrage sur l'état d'avancement et de prévision des travaux et dépenses, avec indication des évolutions notables
- Vérifier les projets de décomptes mensuels ou les demandes d'avances présentées par le ou les entrepreneurs, et proposer les certificats de paiement au maître d'ouvrage
- Assister le maître d'ouvrage à la gestion des marchés et travaux modificatifs
- Viser les plans d'exécutions

Réception :

- Organiser les opérations préalables à la réception des travaux
- Assurer le suivi des réserves formulées lors de la réception des travaux jusqu'à leur levée.
- Procéder à l'examen des désordres signalés par le maître d'ouvrage avant la réception et pendant toute la durée de parfait achèvement
- Constituer le dossier des ouvrages exécutés nécessaires à l'exploitation de l'ouvrage à partir des plans conformes à l'exécution remis par l'entrepreneur, des plans de recollement ainsi que des notices de fonctionnement et prescriptions de maintenance des fournisseurs d'éléments d'équipement mise en œuvre.
- Valider les performances des installations
- Dresser le PV de réception

II. Méthodologie et stratégie d'intervention

La mission se déroulera à Mitsamihouli- grande Comores, sous la supervision du responsable en passation des marchés de l'UGP du projet PAGF.

Le consultant exécutera la mission sur une période de 120 jours au maximum, étalés sur une période de huit (08) mois y compris la remise de rapport final

II.1) Phase-A

α AX

N°	DESIGNATION	Unité	Localité	Durée		
				Terrain	Bureau	Total
1	Présentation de l'APS	j	Mitsamiouli		0.5	0.5
2	Etablissement d'un PV après présentation de l'APS	j	Mitsamiouli		1	1
3	Séance de validation de l'APS	j	Mitsamiouli		0.5	0.5
4	Présentation de l'APD	j	Mitsamiouli		0.5	0.5
5	Etablissement d'un PV après présentation de l'APD	j	Chez soi		1	1
6	Séance de validation de l'APD	j	Mitsamiouli		0.5	0.5
7	Préparation du DAO	j	Chez soi		5	5
8	Présentation du DAO	j	Mitsamiouli		0,5	0,5
9	Evaluation des Offres Techniques (Génie Civil) et Financières	j	Mitsamiouli		0,5	1
10	Elaboration des PV y relatifs	j	Mitsamiouli		1	1
TOTAL				0	11	11

II.2) Phase-B

N°	DESIGNATION	Localité	Uté	Durée		
				Terrain	Bureau	Total
1	Participation à la réunion de démarrage de chantier	Mitsamiouli	j	0.5		0.5
2	Elaboration du Rapport de la réunion de démarrage de chantier	Mitsamiouli	j		0.5	0.5
3	Participation aux réunions de chantier	Mitsamiouli	j	0.5		0.5
4	Elaboration du Rapport des réunions de chantier	Mitsamiouli	j		0.5	0.5

K Ax

5	Journal de chantier	Mitsamiouli	j	70		70
6	Réception du coffrage et du ferrailage avant coulage du béton	Mitsamiouli	j	3		3
7	Rapport mensuel d'avancement d'exécution des travaux y compris l'exécution du PGES, et du CCES	Mitsamiouli	j		2	2
8	Etablissement de métré contradictoire	Mitsamiouli	j		2	2
9	Etablissement des attachements et des décomptes mensuels	Mitsamiouli	j		3	3
10	Participation à la réception provisoire des travaux	Mitsamiouli	j	1	1	2
11	Elaboration du Rapport de fin de chantier	Mitsamiouli	j		1.5	1.5
12	Elaboration du Manuel l'exploitation et d'entretien des ouvrages	Mitsamiouli	j		2	2
13	Rapport de fin de mission globale	Mitsamiouli	j		1.5	1.5
TOTAL				75	14	89

4 A7



Nom de la personne	Idaroussi SOIBAHDINE
Fonction	Ingénieur en Bâtiment et Travaux Publics
Nationalité	Comorienne
Adresse	Nioumadzaha Mvoumbari
Téléphone Whatsapp	+269 360 39 28
Email	<u>ida.soibahdine92@gmail.com</u>
Qualifications linguistiques	Français : Excellent Comorien : Excellent Malgache : Elémentaire Anglais : Moyen
Education / qualifications	2017/2018: Master 2 en BTP à l'EEPS CONDORCET à Faravohitra-Antananarivo Madagascar: BAC + 5 ans
	2014/2015: Licence en BTP à l'IFT à Faravohitra-Antananarivo Madagascar: BAC + 3 ans
	2012/2013: Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) en BTP à l'IUT des Comores. BAC + 2 ans
	2010/2011: BAC Série C au Madaris Al-Iman Ngazidja Comores
	AUTRES FORMATIONS : <ul style="list-style-type: none">- Technique de négociation- L'art de parler en public- Gestion et montage de Projet Gestion des Stress- Le Leadership et Leaders Locaux
	Maîtrise des logiciels :

4 AX

	<ul style="list-style-type: none"> - AutoCAD (2D, 3D) - Archicad (2D, 3D), (Dessin Architecturale et Rendues) - Atlantis Studio (Rendues et Animation Vidéos) - Architecte Studio - Robot Bat (calculs des structures) - Graitex Arche-Ossatures (Calculs des structures) - Bureautiques 1, 2, (Word, Excel, PowerPoint, Publisher)
Historique des emplois / Expérience	2013/2014: Employeur: ESHF Etablissement Said Hassani Fils Poste occupé: Technicien supérieur/chef de chantier
	Juin-Aout 2018: Employeur: Bureau d'études NM2A Poste occupé: Stagiaire dessinateur et ingénieur junior 2019: Réalisation des Plans architecturaux, Étude du rehaussement de la Meck-Moroni Poste occupé: Ingénieur conseil pour le suivie et contrôle Employeur: NM2A Client: MECK Moroni
	2023: Etudes et réalisation d'une dalle béton du Foyer de Boeni Bambao Employeur: AGIR Client: AGIR Poste occupé: Inénieur de EGC.BTP
	2022: Réhabilitation de l'EPP Trelezini Client: PFSS Poste occupé: Inénieur de EGC.BTP 2021: Etudes d'un projet d'une route en béton à Foubouni Employeur: AGIR Client: AGIR

✓

AK

Poste occupé: Inénieur du projet

2020: Realisation des Etudes d'un projet d'une Gymnase Couverte à Foubouni

Employeur: Foubouni AGIR

Client: Foubouni AGIR

Poste occupé: Ingénieur du projet

2020: Études et conception des plans architecturaux d'un projet de d'extension au sein de l'AGID

Employeur: AGID

Client: AGID

Poste occupé: Ingénieur du projet

2019/2020: Plans architecturaux, Études et suivis des travaux de réhabilitation des écoles primaires par herox rouge Emirat (Ngazidja et Anjouan) chez NM2A

2019/2020: Plans architecturaux, Études et suivis des travaux de l'hôpital Pole-mère de Fomboni Moheli

Employeur: NM2A

Client: CRE (Croissant Rouge Emirat)

Poste occupé: Ingénieur structure, dessinateur métreur

Septembre 2018 à Aout 2020: Ingénieur et dessinateur chez NM2A

Septembre 2020 jusqu'à nos jours : Gérant de EGC.BTP (Étude Globale et Construction en BTP)

Septembre 2021: Étude et conception des plans architecturaux d'une villa sise Dembeni

Employeur: Projet individuel

Poste occupé: Ingénieur concepteur

Septembre 2021: Étude et conception des plans architecturaux d'une villa sise à Moroni Graphica

Employeur: Projet individuel

Poste occupé: Ingénieur concepteur

Octobre 2021: Étude d'un projet d'une chaussée en béton armé à

α Ax

	<p>Employeur: Foumbouni AGIR</p> <p>Client: Foumbouni AGIR</p> <p>Poste occupé: Ingénieur conseil pour le suivie et contrôle</p> <p>Octobre 2021: Réhabilitations des postes de santé de Dzahadjou Mbadjini et Mohoro</p> <p>Employeur: EGC.BTP</p> <p>Client: Croix Rouge Française</p> <p>Poste occupé: Ingénieur conseil pour le suivie et contrôle</p> <p>Janvier 2022: Étude et conception des plans architecturaux d'une villa sise à NioumadzahaMvoumbari</p> <p>Employeur: Projet Individuel</p> <p>Client:</p> <p>Poste occupé : Ingénieur conseil pour le suivie et contrôle</p> <p>Mars 2022: Étude et conception des plans architecturaux d'une villa sise à Chouani Hambou</p> <p>Employeur: Projet Individuel</p> <p>Client:</p> <p>Poste occupé: Ingénieur conseil pour le suivie et contrôle</p>
<p>Projets détaillés</p>	<p>Nom du projet ou de la mission : Projet de construction de la maternité de Fomboni-Moheli en Union des Comores-Moroni.</p> <p>Année : 2020</p> <p>Lieu : Fomboni</p> <p>Client : Croix rouge Émirat</p> <p>Poste occupé : Ingénieur conseil pour le suivie et contrôle Activités exécutées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Calculs des structures - Plans d'ingénierie - Plans archi <hr/> <p>Nom du projet ou de la mission : Projet de de Réhabilitation de 9 écoles primaire à Ngazidja en Union des Comores-Moroni.</p> <p>Année : 2020</p>

q Ax

Lieu : (Oichili, Hamahamet, Mboudé, Mitsamihouli)

Client : Croix rouge Émirat

Poste occupé : Ingénieur conseil pour le suivie et contrôle

Activités exécutées :

- Calculs des structures
- Plans d'ingénierie
- Plans archi

Nom du projet ou de la mission : Projet de de Réhabilitation de 3 écoles primaire à Anjouan en Union des Comores-Moroni.

Année : 2020

Lieu : (Chiwé, Mrémani, Bambao Lamtsanga)

Client : Croix rouge Émirat

Poste occupé : Ingénieur conseil pour le suivie et contrôle

Activités exécutées :

- Calculs des structures
- Plans d'ingénierie
- Plans archi

Nom du projet ou de la mission : Projet de réhabilitation d'une villa résidentielle à Moroni en Union des Comores-Moroni.

Année : 2019

Lieu : Moroni-Kavoukayvo

Client : Ibrahim YAKOUB

Poste occupé : Ingénieur conseil pour le suivie et contrôle **Activités exécutées :**

- Calculs des structures
- Plans d'ingénierie
- Plans archi

Nom du projet ou de la mission : Projet de réhabilitation de la Banque centrale (Caisse) de Moroni en Union des Comores-Moroni.

Année : 2019-2020

Lieu : Moroni-Place de France

	<p>Client : Banque centrale</p> <p>Poste occupé : Ingénieur conseil pour le suivie et contrôle</p> <p>Activités exécutées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Calculs des structures - Plans d'ingénierie - Plans archi
	<p>Nom du projet ou de la mission : Projet d'étude d'annexe de la Banque de développement des Comores à Moroni en Union des Comores-Moroni.</p> <p>Année : 2019</p> <p>Lieu : Moroni Volo-volo</p> <p>Client : BDC</p> <p>Poste occupé : Ingénieur conseil pour le suivie et contrôle</p> <p>Activités exécutées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Calculs des structures - Plans d'ingénierie - Plans archi
	<p>Nom du projet ou de la mission : Projet d'étude et rehaussement de la Meck-Moroni en Union des Comores-Moroni.</p> <p>Année : 2018</p> <p>Lieu : Moroni Hankounou</p> <p>Client : Meck-Moroni</p> <p>Poste occupé : Ingénieur conseil pour le suivie et contrôle</p> <p>Activités exécutées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Calculs des structures - Plans d'ingénierie - Plans archi
	<p>Nom du projet ou de la mission : Projet de construction d'un dépôt de l'entreprise ESHF à Moroni en Union des Comores-Moroni.</p> <p>Année : 2015</p> <p>Lieu : Moroni Hamramba</p> <p>Client : ESHF</p>

α AX

Poste occupé : Technicien supérieur

Activités exécutées :

- Organisation du chantier
- Veiller à la réalisation des travaux
- Veiller aux employer
- Rapport journalier
- Commandes du chantier en matériels et matériaux

Nom du projet ou de la mission : Projet de rehaussement de l'école Abdoulhamid Moroni-Hamramba en Union des Comores-Moroni.

Année : 2014

Lieu : Moroni Hamramba

Client : GSFA

Poste occupé : Technicien supérieur

Activités exécutées :

- Organisation du chantier
- Veiller à la réalisation des travaux
- Veiller aux employer
- Rapport journalier
- Commandes du chantier en matériels et matériaux

Nom du projet ou de la mission : Projet de construction d'une Villa privée à Moroni en Union des Comores-Moroni.

Année : 2014

Lieu : Moroni Coulée

Client : Fatima Said Islam (Tati)

Poste occupé : Technicien supérieur

Activités exécutées :

- Organisation du chantier
- Veiller à la réalisation des travaux
- Veiller aux employer
- Rapport journalier
- Commandes du chantier en matériels et matériaux

Nom du projet ou de la mission : Projet de construction d'une Villa privée à Moroni en Union des Comores-Moroni.

Année : 2014

q AX

Lieu : Malozini

Client : Mohamed Soilih

Poste occupé : Technicien supérieur

Activités exécutées :

- Organisation du chantier
- Veiller à la réalisation des travaux
- Veiller aux employer
- Rapport journalier
- Commandes du chantier en matériels et matériaux

Nom du projet ou de la mission : Projet de réhabilitation d'une Villa privée à Moroni en Union des Comores-Moroni.

Année : 2014

Lieu : Bonzami

Client : Ali Mohamed

Poste occupé : Technicien supérieur

Activités exécutées :

- Organisation du chantier
- Veiller à la réalisation des travaux
- Veiller aux employer
- Rapport journalier
- Commandes du chantier en matériels et matériaux

Nom du projet ou de la mission : Projet de construction d'une Villa privée à Batsa en Union des Comores-Moroni.

Année : 2013

Lieu : Voidjou

Client : Nassor Salim

Poste occupé : Technicien supérieur

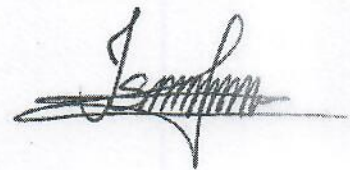
Activités exécutées :

- Organisation du chantier
- Veiller à la réalisation des travaux
- Veiller aux employer
- Rapport journalier
- Commandes du chantier en matériels et matériaux

9 AH

	<p>Activités exécutées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation du chantier - Veiller à la réalisation des travaux - Veiller aux employer - Rapport journalier - Commandes du chantier en matériels et matériaux
<p>Références</p>	<p>REFERENCE 1 :</p> <p>Nom de l'Employeur : ESHF (Établissement Saïd Hassan Fils)</p> <p>Poste tenu : Technicien supérieur, chef de chantier</p> <p>Renseignements sur contact pour références :</p> <p>Tél : (+269) 333 30 30,</p> <p>Courriel :</p> <p>Monsieur Ali Amine Saïd Hassan, Directeur Général</p> <hr/> <p>REFERENCE 2 :</p> <p>Nom de l'Employeur : NM2A</p> <p>Poste tenu : Ingénieur dessinateur</p> <p>Renseignements sur contact pour références :</p> <p>Tél : (+269) 334 30 86,</p> <p>Courriel : nadia.moussa@nmarchi.com</p> <p>Madame Nadia Moussa, Gérante</p>

Je soussigné, certifie que, au mieux de mes connaissances et de mes convictions, ces données décrivent correctement mes qualifications, mes expériences et d'autres informations pertinentes sur moi-même.



α AI

UNION DES COMORES
ILE AUTONOME DE NGAZIDJA
ENTREPRISE SAID HASSANE FILS
BP : 2112 – MORONI
TEL : 773 90 06 / 333 30 30
Site web: <http://www.saidhassanefils.com>
E-mail : infos@saidhassanefils.com

ATTESTATION DE TRAVAIL

Je soussigné Monsieur Ali Amine SAID HASSANE Directeur Général de l'Entreprise SAID HASSANE FILS, certifie que Monsieur IDAROOUSSI SOIBAHDINE, né le 10/03/1992 à FOUBOUNI est employé dans notre Entreprise en qualité chef de chantier depuis 29 SEPTEMBRE 2013 jusqu'à 9 AOUT 2015.

Le présent attestation est établi à la demande de l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Moroni, le 10 AOUT 2015.

PO

Le Directeur Général

Ali Amine SAID HASSANE

X

Al



ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT
et de FORMATION PROFESSIONNELLE SUPERIEURE CONDORCET
(E.E.F.P.S.C.)

Tél 26 216 14
FARAVOHITRA

BP 7036
101 Antananarivo

eefpscondorcet@gmail.com

ATTESTATION de REUSSITE

La Direction soussigné atteste que :

L'étudiant(e) IDA RAOUSI, Somboline

né(e) le 10/03/1997 à 11^e de Fambouani

a remplir les conditions d'obtention du **Diplôme de MASTER – filière
Bâtiment et Travaux Publics** au titre de l'année universitaire

2016 - 2017

La présente lui est délivrée pour servir et valoir ce que doit.

Antananarivo, le 12 MAI 2018

Le Directeur,



Avis Important : il ne peut être délivré qu'un seul exemplaire de cette attestation. Aucun duplicata ne sera fourni.
Ne donne droit à aucune équivalence (le Diplôme est le seul valable).
Le présent exemplaire devra obligatoirement être restitué lors de la remise du Diplôme.

Handwritten initials or marks at the bottom of the page.



ATTESTATION DE TRAVAIL

Je soussigné(e) Madame Nadia Moussa, agissant en qualité de gérante de l'agence d'architecture *Nadia Moussa Architectes et Associés*, », dont le siège social se situe à domiciliée à Zilimadjou Moroni Tel : 773 30 64 – 334 30 86, atteste que Monsieur *Idaroussi SOIBAHDINE*, née le 10.03.1992 à la Maternité de Foumbouni , de nationalité comorienne, demeurant à *Nioumadzaha Mvoumbari, Grande Comores en Union des Comores*, a occupé le poste d'ingénieur structure, dessinateur et contrôleur des travaux au sein de notre société du *Juin 2018* au *Aout 2020* en qualité d'Ingénieur.

Fait à Moroni, le 10 Octobre 2020

La gérante

Nadia Moussa

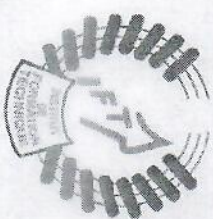
α AH



INSTITUT DE FORMATION TECHNIQUE

Siège social : Lot SIBE 5 Bis Soarano ANTANANARIVO

REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fihavana - Tanindrazana - Fandrosoana



DIPLOME DE LICENCE

Le Chef de l'Etablissement de l'Institut de Formation Technique,

- Vu l'arrêté n° 6852/2005 MENRS du 15 Juin 2005 portant autorisation d'ouverture d'un Etablissement Supérieur Privé dénommé INSTITUT DE FORMATION TECHNIQUE (IFT)
- Vu l'arrêté n° 8155/2009-MESUPRES du 02 Septembre 2009 et n° 49079/2009-MESUPRES du 11 Novembre 2009 portant autorisation d'ouverture des différentes filières de formation au sein de l'Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé dénommé INSTITUT DE FORMATION TECHNIQUE (IFT) à Antananarivo;
- Vu l'arrêté n° 21.627/2012-MESUPRES du 09 Août 2012 portant habilitation de la mention Bâtiment et Travaux Publics, grade Licence, au sein de l'Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé dénommé INSTITUT DE FORMATION TECHNIQUE (IFT) à Antananarivo;
- Vu l'arrêté n° 12669/2010-CNEAT du 21 Mai 2010 portant détermination de l'équivalence administrative d'un titre dans la Fonction Publique;
- Vu les procès-verbaux signés par les membres de Jury d'examen en date du 27 MAI 2016

Certifie que l'impétrant(e) a rempli les conditions réglementaires exigées et a subi avec succès les épreuves en vue de l'obtention du **DIPLOME DE LICENCE (BACC+3)**

Filière : **Travaux Publics**

Option : **"Bâtiment"**

Mention : **Assez-Bien**

Déclaré à M^{me} M^{me} M^{me}

IDAROSSI SOIBAHINE

Né(e) le 10 Mars 1992

à La Cité de Soamboboni

Fait à Antananarivo, le 28 MAI 2016

L'Impétrant(e)

Le Président Directeur Général

ANDRIANBOLA JINA VOLOSONA

Le Chef de l'Etablissement

Handwritten marks at the bottom of the page.

ANNEXE C - Termes de Paiement

Le Contrat est à prix global et forfaitaire

	<i>Prix unitaire :</i>	<i>Quantité</i>	<i>Montant total HT</i>
<i>Rémunération du consultant –Phase 1</i>	20 000	11	220 000
<i>Rémunération du consultant –Phase 2</i>	13 000	89	1 157 000
<i>Communication</i>		<i>fft</i>	60 000
<i>Déplacement</i>	4,840	75	363 000
	Total		1 800 0000

Livrables (*)	Montant à payer en %
Etudes techniques complètes et projet de DAO	20% du montant totale du contrat soit 360 000 KMF.
Rapport de suivi des travaux de Réhabilitation du sous-centre de Mitsamihouli, attestant de la réalisation d'au moins 30% des travaux	40% du montant total du contrat soit 720 000 KMF
Rapport d'achèvement provisoire des travaux du sous-centre de Mitsamihouli	35% du montant total du contrat soit 630.000 KMF
Rapport d'achèvement définitif des travaux du sous-centre de Mitsamihouli par le Coordonnateur National ou son représentant	5% du montant total du contrat soit 90.000 KMF

(*) après réception conforme par le maitre d'ouvrage

COUT TOTAL : Un million huit cent mille francs comorien (1 800 000 KMF).

Propositions pour imprévus! _____

MONTANT MAXIMUM DU CONTRAT : **1 800 000 KMF.**

A A

**ANNEXE D - Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité
environnementale et sociale**

Intitulé de l'offre ou de la proposition : **Recrutement d'un consultant Individuel pour faire l'étude, le contrôle et la supervision des travaux de réhabilitation du sous-sous-site de Mitsamihouli de la Direction Générale des Impôts(AGID) de l'Union des Comores.** (le "Marché"²)

Au Projet d'Appui à la Gouvernance Financière(PAGF) - (le "Maître d'Ouvrage")

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l'"AFD") ne finance les projets du Maître d'Ouvrage qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Financement qui la lie directement ou indirectement au Maître d'Ouvrage. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise, notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants. Le Maître d'Ouvrage conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus de passation des marchés et de leur exécution. Selon qu'il s'agit de marchés de travaux, de fournitures, d'équipements, de prestations intellectuelles (consultants) ou d'autres prestations de services, le Maître d'Ouvrage peut également être dénommé Client ou Acheteur.
2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement, ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'un des cas suivants :
 - 2.1 Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
 - 2.2 Avoir fait l'objet :
 - a. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du Marché, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle condamnation, nous disposons de la possibilité de joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
 - b. D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes du pays dans lequel nous sommes établis, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration

² Lorsque la présente Déclaration d'Intégrité est requise dans le cadre d'un contrat qui n'est pas qualifiable de « marché » au sens du droit local, le terme « marché(s) » y est dès lors remplacé par le terme « contrat(s) » et les termes « soumissionnaire ou consultant » y sont dès lors remplacés par le terme « candidat ».

α Αλ

- d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
- c. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;
- 2.3 Figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;
- 2.4 Avoir fait l'objet d'une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché antérieur, sous réserve que cette sanction n'ait pas fait l'objet d'une contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ;
- 2.5 N'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales du pays où nous sommes établis ou celles du pays du Maître d'Ouvrage ;
- 2.6 Être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debarr> (dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
- 2.7 Avoir produit de faux documents ou s'être rendu coupable de fausse(s) déclaration(s) en fournissant les renseignements exigés par le Maître d'Ouvrage dans le cadre du présent processus de passation et d'attribution du Marché.
3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :
- 3.1) Actionnaire contrôlant le Maître d'Ouvrage ou filiale contrôlée par le Maître d'Ouvrage, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction.
- 3.2) Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du Maître d'Ouvrage impliqué dans le processus de passation du Marché ou la supervision du Marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;
- 3.3) Contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire ou consultant, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire ou consultant,

α Ax

recevoir d'un autre soumissionnaire ou consultant ou attribuer à un autre soumissionnaire ou consultant directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire ou consultant, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire ou consultant nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres ou propositions respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Maître d'Ouvrage ;

3.4) Être engagé pour une mission de prestations intellectuelles qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte du Maître d'Ouvrage ;

3.5) Dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux, fournitures ou équipements :

- i. Avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plans, calculs et autres documents utilisés dans le cadre de la procédure de passation du Marché ;
- ii. Être nous-mêmes, ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées, recrutés, ou devant l'être, par le Maître d'Ouvrage pour effectuer la supervision ou le contrôle des travaux dans le cadre du Marché.

4. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, pour participer à une procédure de mise en concurrence, nous certifions que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles du droit commercial.
5. Nous nous engageons à communiquer sans délai au Maître d'Ouvrage, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 4 qui précèdent.
6. Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :

6.1) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

6.2) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

6.3) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute Personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat du Maître d'Ouvrage, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre Personne définie comme agent public dans l'Etat du Maître d'Ouvrage, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il

A AH

accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.

6.4) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute Personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que se soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.

6.5) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché au détriment du Maitre d'Ouvrage et, notamment, aucune pratique anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.

6.6) Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un des sous-traitants n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.

6.7) Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation du Marché. En outre, nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont indiquées dans le plan de gestion environnementale et sociale fourni par le Maitre d'Ouvrage.

7. Nous-mêmes, les membres de notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, autorisons l'AFD à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

Nom : **M. IDAROSSI SOIBAHDINE** _____ En tant que : CONSULTANT

Dûment habilité à signer pour et au nom de³ _____

Signature :  _____

En date du : Le 16/08/2023

³ En cas de groupement, inscrire le nom du groupement. La personne signant l'offre, la proposition ou la candidature au nom du soumissionnaire ou du consultant joindra à celle-ci le pouvoir confié par le soumissionnaire ou le consultant.

